

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 24

Pouvoirs : 3

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le neuf avril deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de *GOFFOZ Alain (CCVAI)*, en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) BLACHON Pierre (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

BARGE Michel (CCVAI) suppléé par CLERMONT Joël (CCVAI)

POUVOIRS :

PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) représenté par CLEMENT Françoise (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

BLACHON Pierre (CCVAI)

OBJET : Election des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

Date de transmission de l'acte: 10/04/2026

Date de reception de l'AR: 10/04/2026

042-244200614-DE2026_0904_03-DE

A G E D I

Vu l'arrêté préfectoral n°42-2025-09-19-00014, en date du 19 septembre 2025, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu les articles L.5211-2, L.5211-6, L.2122-7 et suivants du CGCT ;

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau de la communauté tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Le président rappelle que les vice-présidents et les autres membres du bureau sont élus par le conseil communautaire au scrutin secret uninominal à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection est acquise à la majorité qualifiée.

En cas d'égalité de suffrage, c'est le candidat le plus âgé qui est déclaré élu.

Il convient donc de procéder successivement à l'élection de chacun des membres du bureau au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à l'élection poste par poste.

Il est procédé dans ce cadre-là et selon les modalités évoquées ci-dessus aux opérations de vote, dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection.

A l'issue des opérations électorales, il ressort, eu égard au nombre de vice-présidents et conseillers délégués fixés par le conseil communautaire que :

Monsieur Jean Claude RAYMOND est élu 1^{ère} vice-président

Monsieur Ludovic BOUTTET est élu 2^{ème} vice-président

Madame Sandra MATHELIN est élue 3^{ème} vice-présidente

Monsieur Pascal LELEU est élu 4^{ème} vice-président

Monsieur Jean Michel FOREST est élu 1^{ère} conseiller communautaire délégué

Monsieur Pierre BLACHON est élu 2^{ème} conseiller communautaire délégué

Madame Françoise CLEMENT est élue 3^{ème} conseillère communautaire déléguée

LE CONSEIL après le bon déroulement des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin,
comptabilise

Pour le poste de 1^{er} vice-président : 26 suffrages exprimés

Pour le poste de 2^{ème} vice-président : 27 suffrages exprimés

Pour le poste de 3^{ème} vice-président : 26 suffrages exprimés

Pour le poste de 4^{ème} vice-président : 24 suffrages exprimés

Pour le poste de 1^{ère} conseiller communautaire délégué : 26 suffrages exprimés

Pour le poste de 2^{ème} conseiller communautaire délégué : 26 suffrages exprimés

Pour le poste de 3^{ème} conseiller communautaire délégué : 26

Date de transmission de l'acte: 10/04/2026
Date de reception de l'AR: 10/04/2026
042-244200614-DE2026_0904_03-DE
A G E D I

PROCLAME les conseillers communautaires suivant élus comme membres du bureau :

Monsieur Jean Claude RAYMOND en qualité de 1^{er} vice-président

Monsieur Ludovic BOUTTET en qualité de 2^{ème} vice-président

Madame Sandra MATHELIN en qualité de 3^{ème} vice-président

Monsieur Pascal LELEU en qualité de 4^{ème} vice-président

Monsieur Jean Michel FOREST en qualité de 1^{ère} conseiller communautaire délégué

Monsieur Pierre BLACHON en qualité de 2^{ème} conseiller communautaire délégué

Madame Françoise CLEMENT en qualité de 3^{ème} conseiller communautaire délégué

INSTALLE lesdits conseillers communautaires élus en qualité de vice-présidents et conseillers délégués dans l'ordre du tableau tel que susvisé

AUTORISE Le président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 09/04/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
BLACHON Pierre (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 10/04/26
et de la publication le : 10/04/26
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 10/04/2026
Date de réception de l'AR: 10/04/2026
042-244200614-DE2026_0904_03-DE
A G E D I